

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 8
Présents : 7

DELIBERATION N°13 -2019

Séance du 28 mai 2019



L'an deux mille dix-neuf le mardi 28 mai à 18h15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 14 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre. Mme BLANC Danielle, Mme STEFANI Noëlle

Absent : M. FAURE Jean-Claude

Secrétaire : Mme STEFANI Noëlle

Objet : Convention financière SYME AU 19052-m BERTRAND

Le Maire rappelle aux membres présents le projet d'extension du réseau électrique pour le raccordement de M. BERTRAND au quartier du Bouire.

Le Maire propose à l'assemblée de signer la convention prise entre le Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes et la Commune de Lardier et Valença relative aux Travaux de Raccordement de M. BERTRAND. Cette convention définit la participation financière de la commune qui est de : 5485.80 €.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition de son Maire,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SYME (AU 19052-m)

Le maire
Rémi COSTORIER

